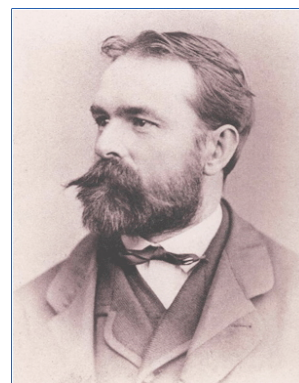


Josef Gabriel RHEINBERGER

(1839-1901)

Stabat Mater

en sol mineur op. 138.



Né à Vaduz en 1839, Josef Rheinberger avait tout de l'enfant prodige : il tenait dès l'âge de sept ans l'orgue paroissial, et produisit ses premières compositions l'année suivante. En 1851, il s'en alla parfaire son éducation musicale à Munich, ville qu'il ne devait plus quitter. Après ses années de conservatoire, il cumula rapidement les activités de professeur de piano, puis d'orgue et de composition dans cette même institution (une fonction qu'il occupa jusqu'à sa mort), d'organiste de l'Eglise St. Michel, de directeur de la Société d'oratorio et de répétiteur à l'opéra. En 1877, il fut nommé maître de chapelle de la cour du roi Louis II de Bavière. Cette carrière lui valut honneurs et distinctions répétés. Il compta au nombre de ses élèves rien moins que les compositeurs E. Humperdinck et E. Wolf-Ferrari, ainsi que Wilhelm Furtwängler.

Parmi ses compositions, où domine la musique religieuse – pour orgue en particulier –, on compte deux *Stabat Mater*. Si le premier, son opus 16, composé au milieu des années 1860, est une œuvre de concert qui fait bonne place au langage musical du temps, le *Stabat Mater* en sol mineur op. 138 (de loin le plus connu et le plus joué des deux aujourd'hui), écrit en 1884 à la suite d'un vœu de guérison, est quant à lui expressément voué à l'usage liturgique, et présente une facture très dépouillée, hiératique, au langage parfois archaïsant, dans le dessein manifeste d'un style religieux « intemporel », même si sans doute les accents du romantisme n'en sont pas absents. Tout effet concertant et toute virtuosité sont ici bannis au profit de l'expression la plus simplement directe. Concise, l'œuvre n'excède pas quinze minutes, enchaînant en quatre parties les paroles du célèbre poème du franciscain Jacopone de Todi (XIII^e siècle). Convalescent, Rheinberger n'en écrivit lui-même que les parties de chœur, d'orgue ainsi que des basses des cordes, laissant à son élève Cavallo le soin de rédiger sur ses indications le reste des parties de cordes.